

C O M M U N E
**ASPACH
LE BAS** 2021



au fil de l'eau



SOMMAIRE



Mot du Maire	p 03
Vie Communale	p 04 à 06
Commissions	p 07
Travaux	p 08 à 09
Incivilités	p 10 à 11
Finances	p 12 à 13
Transition Écologique	p 14
Sécurité	p 15
Environnement	p 16 à 19
Manifestation Culturelle	p 20 à 21
Parole aux Associations	p 22 à 25
Liste des Associations	p 26
Syndicat Scolaire & École	p 27
Auto Entrepreneurs	p 28 à 29
Commémorations	p 30 à 31
Église - Conseil de fabrique	p 32
Noël au pays de Thann	p 33
Noël de nos Aïnés	p 34 à 35
Anniversaires	p 36 à 38
État Civil	p 39
Adresses utiles	p 40





Chers Concitoyens d'Aspach-Le-Bas,

Voilà déjà deux ans que nous côtoyons la COVID-19. Malgré une meilleure connaissance du virus et de ses mutations, force est de constater que nous allons devoir accepter de vivre avec lui au quotidien. Durant ces périodes difficiles, les actions menées par le gouvernement, qui a soutenu au mieux toutes les entreprises des plus petites jusqu'au plus grandes, au travers d'un soutien financier énorme, a porté ses fruits et a relancé l'économie du pays. Puisse cela perdurer dans le temps et permettre à l'ensemble des citoyens qui le souhaitent, de retrouver le chemin de l'emploi et d'être à nouveau en mesure d'avoir et de croire en un avenir plus serein.

Les élections présidentielles qui approchent à grand pas sont un rendez-vous quinquennal important. On ne peut que souhaiter que les citoyens jouent leur rôle d'électeurs en se déplaçant très nombreux pour s'exprimer par leur bulletin de vote. Ce droit de vote que nous avons la chance d'avoir, ne doit pas, une fois de plus se transformer en droit d'abstention. J'en appelle à toutes les personnes en droit de voter de prendre le chemin des urnes et d'accomplir leur rôle de citoyens responsables.

De plus, l'élu(e) du peuple, qui sortira des urnes, n'aura pas beaucoup de temps pour organiser le nouveau gouvernement avant de faire face aux élections législatives du mois de juin. Ces dernières seront capitales car elles feront naître une majorité parlementaire au niveau de l'Assemblée Nationale qui sera favorable ou non au Président de la République.

Les actions menées par notre Communauté de Communes Thann - Cernay permettent à tous les habitants des seize communes membres, de bénéficier des mêmes accès aux services, de la Petite Enfance à la culture et aux activités sportives et musicales. La réorganisation des lieux de culture au sein d'une même entité et le partenariat avec le nouveau complexe cinématographique de la Croisière, nous permet à tous de bénéficier d'un panel de spectacles très variés qui ne demande qu'à se développer. Les médiathèques ne sont pas en reste non plus et proposent un grand choix de documents papiers, électroniques où chacun y trouvera son bonheur.

Dans le domaine sportif, l'ouverture de la nouvelle piscine à Cernay apporte de nombreuses réponses aux attentes des personnes adeptes des bassins ou des lieux de bien-être (sauna, Hamann).

En ce qui concerne les déplacements doux, la première action engagée sur le terrain est la liaison cyclable qui reliera les communes d'Aspach-le-bas et d'Aspach/Michelbach à Cernay. Les travaux d'un montant d'un million d'euros supportés par la CCTC débuteront en septembre de cette année.

La deuxième tranche de l'éclairage public dans la rue de Belfort vient d'être réalisée par la mise en place de nouveaux candélabres à LED. Cette action de modernisation et d'adaptation de l'éclairage public, menée par la CCTC, s'étalera sur plusieurs années encore. La sécurité des traversées de notre village devrait être améliorée par le projet de

modification du croisement des rues de Belfort et de Thann qui vient d'être validé. Ce projet prend en compte les problématiques des déplacements doux en intégrant les pistes cyclables et les voies piétonnes. Ces travaux sont programmés en 2023 conjointement avec des travaux d'envergure menés par la Collectivité Européenne d'Alsace propriétaire des routes départementales.

Le Plan Local d'Urbanisme arrive enfin à terme et est définitivement arrêté après délibération du Conseil Municipal. Ce document a profondément, au travers de toutes les contraintes dictées par les lois et les décrets, modifié les données de développement de notre commune et cela avec un maître mot : "la préservation des espaces agricoles" et l'extension du bâti fortement limité.

Le maintien et le développement des entreprises installées dans notre commune est une chance réelle de par les emplois générés en ces moments difficiles que nous avons traversés. Bienvenue aux nouvelles entreprises dont quelques-unes figurent dans ce Bulletin Municipal. Le projet important de la SADEF, entreprise phare de notre commune, va bénéficier, pour permettre sa réalisation, d'une extension de surface prélevée sur l'enveloppe de desserrement de la CCTC. L'intégration de ces éléments dans le PLU permettra à cette société de se développer et d'accroître son rayonnement à l'échelle mondiale.

Dans le domaine associatif, il faut relever la naissance de l'association Anim'Aspach-le-Bas qui va progressivement proposer des animations diverses et variées à destination de toutes les catégories d'âges. Un grand bravo à cette équipe composée de nouveaux bénévoles et d'anciens aguerris à cette mission, qui feront revivre notre commune après ces deux années de récession.

Je remercie toutes nos associations qui tant bien que mal ont continuées du mieux que possible leurs activités. Un remerciement particulier aux bénévoles de l'équipe décoration, qui malgré tous les aléas nous ont fait profiter de leurs belles réalisations. Toutes ces actions et activités font "la vie" dans notre village et contribuent à forger et maintenir des liens entre les personnes. Il me reste à vous souhaiter d'apprécier ce Bulletin Municipal en y découvrant notre "bien vivre ensemble".

Votre Maire, Maurice Lemblé

PORTRAIT DE NOS AGENTS COMMUNAUX

SERVICES ADMINISTRATIFS



Claude Wuhrlin

Administration Générale de la collectivité : gestion des ressources humaines et organisations des services administratifs et techniques.

Finances, budget, gestion des subventions, préparation des réunions du Conseil Municipal et suivi des décisions.

Urbanisme.



Joëlle Boeglen

Comptabilité :
gestions des factures.

Élections et recensement militaire.

Dossiers d'urbanisme.



Johanie Zgued

Accueil téléphonique et physique
du public.

État civil, cimetière.

Gestion de la salle
Espace Joséphine.



Martine Lisch Bourgoïnt

Gestion Agence Postale.



ÉQUIPE TECHNIQUE



Thomas Weyer
Responsable



Gaetano Carabetta

Gestion et entretien des bâtiments communaux.
Entretien des voiries communales.
Gestion des Espaces Verts.
Déneigement.



DÉPART EN RETRAITE



C'est en mairie, dans la salle du conseil municipal que le Maire, Maurice LEMBLE, entouré de ses adjoints et d'une partie du personnel communal, a tenu à honorer Jean-Jacques GUTH à l'occasion de son départ à la retraite.

Le 1^{er} élu a tout d'abord retracé son parcours professionnel qui, après un CAP de paysagiste, a débuté en 1986 au sein des services technique de la Ville de Kingersheim.

Il intègre les services municipaux de la Commune d'Aspach-Le-Bas le 1^{er} janvier 1992 en tant qu'agent technique par voie de mutation.

Nommé agent de maîtrise le 1^{er} mars 1996, puis agent de maîtrise principal par promotion interne le 1^{er} juillet 2004, il a œuvré à la tête des services techniques de la commune jusqu'au 1^{er} avril 2021.

Une retraite bien méritée, après vingt années de service, que chacun lui a souhaité la plus longue possible.

Une nouvelle période de vie, dont Jean-Jacques va pouvoir profiter auprès de ses proches. Il va pouvoir s'occuper pleinement des fleurs de son jardin et vaquer à d'autres sympathiques activités.

Le maire a eu le plaisir de lui remettre, des bons d'achat offerts par la Commune, un panier garni ainsi qu'un bon d'achat ainsi qu'un bon pour un repas au restaurant "le Brocéliande" offert par ses anciens collègues.

L'heureux retraité n'a pas manqué de remercier chaleureusement les participants et s'est dit très touché par toutes ces attentions. Cette sympathique cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.



VISITE DE NOTRE DÉPUTÉ

Le Député Raphaël SCHELLENBERGER a assuré une permanence le samedi le 23 janvier 2021 dans les locaux de la mairie.



DÉCORATION DU VILLAGE



Malgré une année encore marquée par la COVID-19, l'équipe a réalisé et installé diverses décorations, renouvelée chaque saison, en plusieurs endroits de la commune.

L'équipe qui était emmenée par Valérie SCHNEBELLEN que nous remercions pour son investissement, poursuit maintenant son activité sous la houlette de Chantal LUKOMSKI.



C'EST L'HISTOIRE D'UNE BOÎTE À LIVRES...

Tout commence en mars 2016, les clubs Lions français se sont impliqués dans une grande cause nationale : l'opération boîte à livres Lions, initiée par l'association "agir pour la lecture - vaincre l'illettrisme".



Des boîtes à livres, on en compte beaucoup dans les villages environnants. Mais à Aspach-Le-Bas, il n'en existait pas encore. Jusqu'à ce que Thomas, notre ouvrier communal s'inspire de cette grande idée !

Thomas prend alors l'initiative de fabriquer lui-même sa boîte à livres sur son temps personnel, car il aime beaucoup lire. Une passion qu'il a envie de partager. Il fabrique alors sa boîte à livres à partir d'une armoire à pharmacie qu'il a recyclée. Elle dispose d'étagères, de 2 portes vitrées qui permettent de voir les livres de l'extérieur. Il a déposé ses propres livres à l'intérieur afin que l'aventure commence !

Et c'est avec joie qu'il constate que les livres qu'il avait déposés n'étaient plus là, et que d'autres occupaient la place ! Les habitants du village ont donc été sensibles à cette action.

La boîte à livres, aujourd'hui vit et fait des heureux. Thomas ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Il souhaiterait voir naître d'autres boîtes à livres dans le village, comme au parc de jeux par exemple, pour multiplier les échanges et la quantité de livres dont pourrait disposer la population. Pour cela, il pense à un partenariat avec l'école d'Aspach le bas pour réaliser avec les enfants la boîte à livres de leurs rêves, celle-ci suffisamment grande, pour contenir des livres d'enfants voir des bandes dessinées.

Thomas a encore plein de rêves dans sa tête comme celui-ci ! N'hésitez pas, si vous êtes comme lui, à vous associer... Un grand merci à Thomas pour cette réalisation !



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

La mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application gratuite Panneau Pocket.

Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens des alertes et des informations de votre commune.

À quoi sert Panneau Pocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à Panneau Pocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui les concerne.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer Panneau Pocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Publicité pour l'application PanneauPocket. Le titre principal est "LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET". Les étapes sont : 1. Téléchargez l'application PanneauPocket, 2. Recherchez votre commune, 3. Cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Les avantages sont : 100% GRATUIT, 100% ANONYME, 0% PUBLICITÉ. On mentionne aussi qu'elle est disponible sur ordinateur à l'adresse app.panneaupocket.com. Des logos de disponibilité sur les stores d'applications sont en bas.

LES PROJETS ONT ABOUTI...

LES MARCHEURS



Le groupe s'est constitué en juin de cette année, avec pour but de partager un passe-temps et de créer du lien en faisant de nouvelles connaissances.

Chaque jeudi tous les 15 jours quelques habitants du village ont plaisir à se retrouver pour faire une marche d'environ 8 à 10 kms l'après-midi. À chaque sortie vient qui peut, sans obligation de confirmer sa présence. Le RDV pour la fois suivante est envoyé par mail. Chacun est libre de proposer une idée de parcours.

Toutes les nouvelles idées (changement d'horaires, changement de jour, etc..) sont prises de manière collégiale dans le groupe ; rien n'est imposé par qui que ce soit.

Tout ce petit monde se retrouve aussi pour passer un bon moment... l'ambiance est présente à chaque sortie.



Pour ceux qui sont désireux de nous rejoindre, vous pouvez contacter soit :

Nathalie DE MATTEIS
nathalie.de-matteis@orange.fr

Sylviane FIMBEL
sylviane.fimbel@sfr.fr

On vous attend !



LA PÉTANQUE



La Commission Intergénérationnelle après plusieurs réunions a émis le souhait de créer un terrain de pétanque. Un flyer a été distribué aux Aspachois et une vingtaine de personnes ont répondu favorablement à l'appel.

Après avoir trouvé l'emplacement et soumis le projet au Conseil Municipal, l'aménagement a pu commencer et le terrain est terminé depuis fin décembre 2021. Coût de la réalisation, 2 995 €.

Il reste à finaliser la mise en place de bancs et l'engazonnement et on pourra ainsi prévoir l'inauguration.

Contact : M. THOMAS
fredthomas31@gmail.com

**Alors en tripléte ou en doublette !
On vous attend nombreux !**



Pose de nouveaux câbles
d'alimentation électrique
à l'école maternelle



Candélabre
LED rue de
Belfort



Issue de secours arrière
à l'école élémentaire.
Coût des travaux 8 463 €



Paillage
des massifs



Fossés aux étangs
de la Balastière
et des Cygnes

TRAVAUX
RÉALISÉS



Travaux
en forêt



COMMISSION TECHNIQUE ET URBANISME

La campagne de réflexion des voiries a démarré en 2021 et se poursuivra sur une période de 3 à 5 ans.

Financièrement cela représente un coût par tranche de réfection 12 à 15 K €.

"Utiliser nos anciennes routes pour créer un nouveau type de revêtement, c'est construire durable autrement !"

C'est pourquoi nous avons choisi l'entreprise ALVAREM pour nos travaux de voiries.



Travaux réalisés
au monument aux morts

Coût des travaux
13 600 €



Réfection
des rues de la Libération,
Station et Tuillerie



TRAVAUX
DE VOIRIE

INCIVILITÉS





Les manquements aux règles du comportement en société sont omniprésents dans nos vies quotidiennes. L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

L'ensemble des actes d'incivilité représente un coût pour les communes et les collectivités. Ces dernières ayant pour but de dépenser le budget qui leur est alloué pour accroître la qualité de vie des administrés se retrouvent alors à devoir utiliser une partie pour nettoyer et réparer les dommages causés par autrui.



INCIVILITÉS STOP



La sécurité de nos enfants aux abords des écoles



En raison de sa petite taille, le jeune enfant perçoit le trafic autrement qu'un adulte. Son regard se situe à la hauteur des voitures et non au-dessus de celles-ci. De plus, ses stratégies de perception sont moins efficaces : il repère les indices visuels pertinents plus difficilement que les adultes. Un enfant a en outre tendance à confondre "voir" et "être vu". Il pense que lorsqu'il voit approcher une voiture, son conducteur le voit aussi bien que lui. Le jeune enfant se trouve donc en danger dans la rue et particulièrement aux heures de rentrées et de sorties d'école où il devient encore plus vulnérable face à un flux de véhicules important.

C'est pour toutes ces raisons que la commune a sécurisé les abords des écoles en installant deux panneaux sens interdits clignotants et lumineux réglementant la circulation aux heures d'entrées et de sortie des écoles.

Coût de cette opération :

- signalisation panneaux "sens interdit lumineux" 12 792 €,
- coussins berlinois 4 117 €,
- panneaux, marquage et pose 3 199 €.

Malheureusement, force est de constater que beaucoup de nos concitoyens ne respectent pas ces deux sens interdits. En effet, lorsque ces deux panneaux sont en fonctionnement et interdisent l'accès de la rue de la Station ; des usagers décident tout de même d'emprunter la rue et de passer devant les écoles, mettant ainsi en danger les jeunes enfants qui vont ou qui reviennent de l'école.

Ce type d'incivilité nuit gravement à la sécurité des enfants aux abords de leur école. Nous demandons à l'ensemble de nos concitoyens ainsi qu'aux personnes extérieures à notre village de respecter scrupuleusement le code de la route et de ne plus circuler en sens interdit dans la rue de la Station lorsque les sens interdits sont en fonctionnement.

Nous rappelons que le franchissement d'un sens interdit est puni d'une amende de quatrième classe d'un montant de 135 € et une perte de 4 points sur le permis de conduire !



STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La Fondation 30 Millions d'Amis et l'association Coup de Pattes en action pour la stérilisation des chats errants.

En 2021, la commune d'Aspach-Le-Bas a signé une convention avec la fondation 30 millions d'amis dans le cadre du statut du "chat libre". La municipalité s'est engagée à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire et à les relâcher dans les mêmes lieux. La fondation 30 Millions d'Amis a pris en charge, à hauteur de 50 %, les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants qui ont alors été identifiés à son nom.

L'association Coup de Pattes a épaulé la commune dans la mise en place de la campagne et a été d'un appui essentiel tout au long de l'opération. Elle a fait le lien et a été l'interlocutrice privilégiée entre les différents intervenants : la municipalité, les riverains, 30 Millions d'Amis, le vétérinaire et la personne en charge des trappages. La commune a également signé une convention avec l'association Coup de Pattes de Thann pour prendre en charge les chatons errants qui étaient trop jeunes pour être stérilisés et qui ne pouvaient pas être relâchés dans la nature à l'approche de l'hiver. Ces chatons ont été confiés à des familles d'accueil en attendant leur stérilisation, puis ils ont été proposés à l'adoption.

C'est ainsi qu'avec l'aide précieuse de monsieur BRENDLÉ, des cages de trappage ont été posées dans un secteur sensible du village qui avait été signalé. Les chats errants trappés ont été confiés à la clinique vétérinaire partenaire Plot de Thann en vue de leur stérilisation et de leur identification.

Cette campagne de stérilisation a permis de mettre en règle une dizaine de chats errants et se poursuivra en 2022 dans d'autres secteurs dits "sensibles" de notre village.

L'objectif de cette démarche est d'inciter les gens à la responsabilité de leurs animaux afin que la commune n'est pas à se suppléer à leur devoir (identification obligatoire et stérilisation vivement conseillée)

Coût de l'opération : 350 € grâce à la participation de 30 Millions d'Amis

Nadia Schittly



COMPTES ADMINISTRATIF 2020

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel et indemnités des élus,
- Achats de fournitures : papeterie, mobilier...
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, ménage des écoles,
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : syndicats intercommunaux,
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers.

885 896,81 €

RESTE À RÉALISER	0 €	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0 €
------------------	-----	--	-----

TOTAL DE LA SECTION	885 896,81 €
---------------------	--------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale :

- Achats de matériels durables,
- Construction ou aménagement de bâtiments,
- Travaux d'infrastructure,
- Acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts

193 705,95 €

RESTE À RÉALISER	0 €	001 SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	0 €
------------------	-----	--	-----

TOTAL DE LA SECTION	193 705,95 €
---------------------	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles comprennent essentiellement :

- Les dotations de l'état : ces subventions ont été accordés aux communes pour soutenir leurs projets d'investissement DSIL, DETR
- La péréquation : celle-ci consiste à atténuer les disparités de ressources entre les communes (Ressources et charges dépendent en effet de contraintes géographiques, humaines et économiques).
- Subventions,
- Impôts directs
- Les transferts de compétences aux communes : ressources versées par l'État en contrepartie de l'exercice des compétences transférées aux communes.

752 040,00 €

RESTE À RÉALISER	0 €	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	263 765,09 €
------------------	-----	--	--------------

TOTAL DE LA SECTION	1 015 805,09 €
---------------------	----------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles comprennent essentiellement :

- Les Dotations de l'état : FCTVA, Taxe d'Aménagement
- Subventions : État, CEA, Fonds de concours (CCTC)
- Emprunts

136 785,66 €

RESTE À RÉALISER	0 €	001 SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT	56 920,29 €
------------------	-----	--	-------------

TOTAL DE LA SECTION	193 705,95 €
---------------------	--------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2021

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Il s'agit principalement des postes suivants : • Charges de personnel et indemnités des élus • Achats de fournitures : papeterie, mobilier... • Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, ménage des écoles • Participations aux charges d'organismes extérieurs : syndicats intercommunaux • Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers.



SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2021

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale :

• Achats de matériels durables • Construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure • Acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.



ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'énergie renouvelable est une ressource gratuite et disponible pour tous et aujourd'hui chacun peut devenir producteur. Mais on peut également monter un projet à plusieurs.

Notre commune a intégré depuis peu un groupe de réflexion à l'initiative du Maire de la commune de Schweighouse, Mr Bruno LEHMANN. Ce groupe réunit plusieurs communes de la Communauté de Communes de Thann et Cernay avec pour objectif de s'inscrire dans une démarche " ÉNERGIE PARTAGÉE - ÉNERGIE CITOYENNE ".

Cette démarche a pour but d'associer les citoyens, les collectivités, les associations et les entreprises locales et de les réunir pour créer des sociétés locales d'installation et de gestion des systèmes de production d'énergie renouvelable.

Le but est de dynamiser l'économie locale et de participer à la transition énergétique.

À ce jour, ce projet est entré dans une phase dynamique en s'associant le concours d'une structure travaillant à la promotion de l'utilisation rationnelle des énergies.

Afin d'informer la population, une réunion publique sera organisée pour présenter ce projet, et rassembler les citoyens intéressés à l'Espace Joséphine à Aspach-Le-Bas le mercredi 30 mars 2022 à 20 h. Cette réunion sera l'occasion de présenter en quoi consiste l'énergie citoyenne.

PRODUIRE LOCAL ET CONSOMMER LOCAL,
C'EST VRAI POUR TOUT, MÊME POUR
L'ÉNERGIE... ET C'EST MEILLEUR !

Bruno Lehmann

CHACUN EST RESPONSABLE
DE LA PLANÈTE ET DOIT LA
PROTÉGER À SON ÉCHELLE !



TRAVAUX D'ISOLATION

Le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) est un dispositif gouvernemental permettant de promouvoir l'efficacité énergétique via le versement de primes pour des travaux d'économies d'énergie.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune a procédé au calorifugeage à l'isolement des planchers bas et des combles des bâtiments communaux.



SCHÉMA VÉLO

Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays Thur Doller a décidé en 2019 de se lancer dans l'élaboration d'un schéma cyclable. À cet effet, un groupe de travail et de réflexion réunissant l'ensemble des communes du Pays Thur Doller a été mis en place. De cette initiative est née le SCHÉMA VÉLO.

Ce schéma a permis d'établir un état des lieux des infrastructures existantes sur le territoire ainsi que de définir des itinéraires structurants et prioritaires qui permettront d'assurer une continuité des pistes cyclables et de sécuriser les zones à risques pour les cyclistes. Le vélo étant une véritable alternative aux déplacements individuels en voiture de moins de 3 km.

Le schéma vélo a plusieurs objectifs :

- Améliorer et étoffer le réseau cyclable
- Être en interconnexion avec les infrastructures présentes et futures des territoires limitrophes
- Faire émerger de nouveaux services

Début 2020, la CCTC a approuvé la mise en œuvre de ce schéma par un programme pluriannuel d'investissement en faveur du vélo. Notre commune s'est investie dès l'approbation de ce schéma, le premier projet retenu est la création d'une voie cyclable entre Cernay et Aspach-Le-Bas. Dans un souci de maillage, nous avons intégré les communes d'Aspach-Michelbach et Schweighouse.

Nous pouvons nous féliciter pour cette belle réussite et continuerons de travailler à la pérennité de ce projet.



DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES (DAE)



La prévention des risques fait partie de la mission des élus afin de sécuriser la commune et ses habitants et en application du décret N° 2018-1186 du 19/12/2018 le conseil municipal a validé l'acquisition de deux DAE supplémentaires.

Le coût de cet investissement est de 4 944 €, subventionné à hauteur de 1 030 €.

Un DAE est un appareil portatif fonctionnant au moyen d'une batterie et de 2 électrodes, dont le rôle est d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardio-circulatoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'utilisateur toute prise de décision.

Qui a le droit d'utiliser un défibrillateur ?

Depuis un décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser les défibrillateurs automatisés externes.

Les DAE sont disposés aux endroits fréquentés par le public, pour que tout un chacun puisse les utiliser et sauver des vies en cas d'urgence.



Stade de foot



Hall
Espace Joséphine



Caserne
des pompiers

" 4 MINUTES POUR UNE VIE "

APPEL D'URGENCE



SAMU



POMPIERS

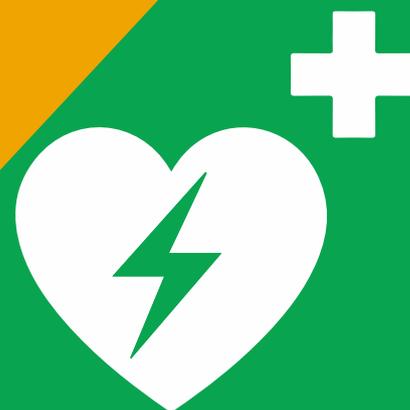
Comment sauver votre victime en cas d'arrêt cardio-circulatoire ?

APPELER le 15 ou le 18

Mettre en place le DAE qui fonctionne sur simple pression d'un bouton et pratiquer un massage cardiaque immédiat.

MODE D'EMPLOI DU DÉFIBRILLATEUR

- 1 TIREZ sur les poignées latérales du boîtier mural vers vous pour extraire l'appareil.
- 2 une ALARME retentit.
- 3 SORTEZ le défibrillateur, REFERMEZ le capot, l'ALARME s'éteint.
- 4 OUVREZ le défibrillateur qui contient un KIT D'ELECTRODES de réanimation adultes déjà en place et un KIT ENFANT.
- 5 APPUYEZ sur le bouton vert. 
- 6 ÉCOUTEZ et LAISSEZ-VOUS GUIDER par les instructions du DAE.



MERCI AUX BÉNÉVOLES QUI SE SONT PRÉSENTÉS SPONTANÉMENT AU CIMETIÈRE POUR AIDER NOTRE AGENT ESPACE VERT THOMAS, À LA REMISE EN ÉTAT DU CIMETIÈRE POUR LA TOUSSAINT.



Un citoyen de notre commune nous a fait une judicieuse proposition pour un nettoyage écologique de notre cimetière et nous l'en remercions vivement.

Un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres pour informer et solliciter les habitants de notre commune.



Monsieur le Maire,

Nous savons tous que les pesticides ne sont plus les bienvenus dans notre environnement et nous ne nous en plaindrons pas.

Cependant les herbes indésirables continueront à envahir nos espaces sans crier gare. Alors que faire face à ces envahisseurs ? Nous souhaitons tous un espace de recueillement agréable et paisible pour accueillir et veiller nos défunts.

Dans une logique écologique qui existe depuis la nuit des temps, il nous reste l'arrachage manuel et renouvelé, de manière régulière au fil des saisons.

De manière collective, ce travail prendra une toute autre dimension, ce seront des moments agréables : de rencontre, de rapprochement et d'émotion.

Je propose à toutes ces mains déterminées, à ne pas se laisser envahir par ces indésirables, de leur faire face à raison d'une fois par mois pendant 2h30.

Aucune inscription n'est requise :

- chacun et chacune travaillera à son rythme,
- nous apporterons nos outils de prédilection,
- nous bénéficierons d'un soutien ponctuel de notre commune qui est de l'ordre de la mise à disposition de contenants et de sacs,
- enfin, l'évacuation des déchets sera assurée par l'équipe technique.

Je propose une première intervention le lundi 21 mars 2021 de 9h à 11h30.

Par la suite, je suggère de nous rencontrer chaque 1^{er} jour du mois, sauf dimanche et jours fériés (ex : 1^{er} mai passera son tour au 2 mai).

Dans l'attente de votre réponse, je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Michel GROSS



2^{ÈME} LIBELLULE

La réduction, voire la suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

Nous sommes heureux et fiers que notre commune ait obtenu pour 2021 la 2^{ème} Libellule.

Cette distinction a été décernée à notre agent technique Thomas qui s'est pleinement engagé dans cette démarche et nous le félicitons vivement.

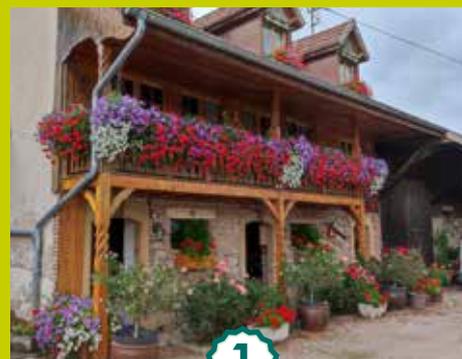


CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



**Bernard DEIBER
& Liliane WEYH**

- 4^{ème} M & Mme François FUCIK
- 5^{ème} M & Mme Didier SERAVALLI
- 6^{ème} Mme Marie-Thérèse GERRER
- 7^{ème} Mme Ginette ARNOLD



**Michel HIRTH
& Suzanne HENSELEN**



**M & Mme
Désiré LANDAUER**

- 8^{ème} Mme Anni MULLER
- 9^{ème} Mme Monique DEIBER
- 10^{ème} M & Mme Émile DANGEL



**FÉLICITATIONS À TOUS NOS
PARTICIPANTS !**

C'est pour la deuxième année consécutive que le jury du traditionnel concours des maisons fleuries a parcouru l'ensemble du ban communal à vélo.

" L'HOMME SE DOIT D'ÊTRE LE GARDIEN DE LA NATURE,
NON SON PROPRIÉTAIRE. "

Citation de *Philippe St Marc*

PROMENONS NOUS DANS LES BOIS... ...QUAND LE DANGER N'Y EST PAS !

Les promeneurs dans notre forêt les auront remarqués.

10 panneaux ont été placés de façon bien visible aux principales entrées des chemins forestiers.

Ils ont pour objectif d'informer sur les raisons et l'évolution du dépérissement forestier constaté depuis quelques années et sur les risques que cela génère.

Les textes figurant sur les panneaux :



ATTENTION !

Risques accrus de chutes d'arbres ou de branches

Depuis 2018, nous connaissons des dépérissements massifs causés par les sécheresses - exceptionnelles et répétées de ces dernières années.

Ces stress hydriques sont très défavorables aux forêts et fragilisent les arbres. Les symptômes observés sont des mortalités de branches, la dégradation des cimes, la présence de suintements sur les troncs ou encore le rougissement-jaunissement des feuilles...

Le risque de chutes d'arbres et de branches est présent en permanence mais s'accroît encore en cas de vent.

DÉPERISSEMENT FORESTIER



Positions des panneaux



La sécheresse et les bios agresseurs.

La sécheresse fragilise les arbres. Les conditions sont alors propices au développement de bio-agresseurs se nourrissant de bois situé sous l'écorce de l'arbre, les scolytes, l'agrile du hêtre ou divers champignons viennent achever des arbres déjà fragilisés : les attaques de ces agents pathogènes ont toujours existé, c'est leur intensité qui est exceptionnelle.

Depuis 2019, des massifs entiers sont touchés de façon importante dans tout l'Est de la France.

Les forestiers en action.

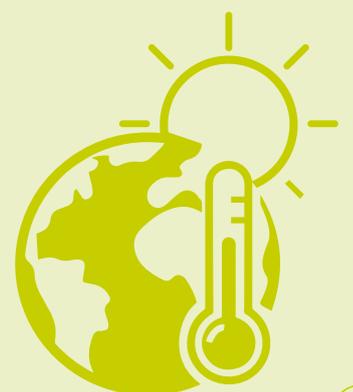
Il n'existe pas de "remèdes" pour les arbres. Une fois la cime ou le tronc fortement dégradé (présence de suitelement massifs, altération importante de l'écorce ou très nombreuses branches mortes), les arbres sont définitivement condamnés. **Il faut alors couper ces arbres pour des raisons de sécurité et pour valoriser le bois par un usage noble avant sa dépréciation.** Enfin, d'autres arbres dépérissant sont conservés, au titre de la biodiversité. Ils servent de refuge à certaines espèces puis se décomposent progressivement pour fournir au sol un apport de matières organiques.

Et pour l'avenir ?

L'ONF assure une veille régulière dans les forêts publiques afin de suivre l'évolution des différents dépérissements et de favoriser l'adaptation des forêts aux évolutions climatiques : forêt plus diversifiée, plus résistante, test d'introduction d'arbres adaptés à la sécheresse. Mais si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent comme actuellement, nos forêts subiront à moyenne échéance, de lourds dépérissements et transformations, tout comme l'ensemble des écosystèmes.

Armand Bucher

**ENSEMBLE,
FAISONS DE
LA FORÊT ET
DU BOIS DES
ATOUTS POUR
LE CLIMAT !**



MANIFESTATION CULTURELLE

CINÉ CYCLO TOUR

Le Ciné Cyclo est un concept unique alliant aventure, diffusion culturelle, sensibilisation environnementale et développement.

Sa pièce maîtresse est une station de diffusion vidéo mobile, écologique et électriquement autonome. Elle fonctionne à l'énergie humaine (générateur à pédales) et peut se déployer n'importe où.

La CCTC, la commission Fêtes et Cérémonies avec l'étroite collaboration de l'AGASP ont donc organisé cette manifestation. Malgré une météo peu clémente, les spectateurs ont répondu favorablement et ont redécouvert la convivialité après de longs mois d'isolements.

Une fin d'après-midi et une soirée passée autour de diverses animations pour le bonheur des petits et grands. Une très belle expo photos sur la faune et la flore très appréciée par le public. Cette première édition est un succès, et nous espérons pouvoir continuer à animer notre village sur d'autres thèmes.



Merci aux volontaires qui nous ont permis de visionner les courts-métrages grâce à leur bon coup de pédale pour alimenter le générateur.



Maquillage personnalisé



Les "Sombres Héros" ont fait honneur au public qui était présent malgré la pluie



Expo photos sur la faune et la flore





Une très bonne
prestation du
Country Club
de Sentheim



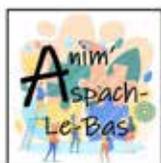
Notre groupe
de guitaristes
du village



Des jeux
surdimensionnés
pour le plaisir
des grands
et petits



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Après trois années d'interruption des activités de l'AGASP suite aux travaux de réaménagement de l'Espace Joséphine, des réunions de concertation ouvertes à la population ont abouti à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le vendredi 22 octobre 2021 où de nouveaux statuts ont été adoptés et d'une assemblée générale ordinaire où un nouveau comité a été élu.

Dorénavant l'association portera le nom de Anim'Aspach-Le-Bas. Son logo ainsi que l'en-tête personnalisés pour les prochains Flashes Infos ont été élaborés par Nadia SCHITTLY.

Cette association se donne pour but de favoriser des rencontres conviviales entre les villageois en organisant des manifestations festives, culturelles et de loisirs et compte une quarantaine de membres issus des associations locales et d'habitants motivés à s'investir dans l'animation de notre village.

SON COMITÉ DIRECTEUR SE COMPOSE DE :



Présidente :
Chantal LUKOMSKI



Trésorier :
François JENNY
Trésorière adjointe :
Dominique KIEN



Secrétaire :
Nathalie FLESCH
Secrétaire adjointe :
Caroline JENNY



Assesseurs
Marie-Laure VINCENT
Patrick MBARGA
NDJOCK

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'Anim'Aspach-Le-Bas, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
Mairie - 19 rue de Thann - 68700 Aspach-Le-Bas
ou par mail : animaspachlebas@laposte.net



GYM PILATES - STRETCHING - RENFORCEMENT MUSCULAIRE

L'association de gym seniors "Les Gazelles" d'Aspach-Le-Bas vous invite à participer aux cours de gym animés par Bernadette ZIMMERMANN, monitrice diplômée.

Rendez-vous à la salle des fêtes de Schweighouse-Thann le lundi de 10 h à 11 h.
Cotisation Apalib 2022 : 22 € + Activité 70 € + Cotisation club 30 €

Inscriptions et renseignements auprès des responsables :
Mme M.Thérèse GERRER : 06 33 97 82 57
Mme Monique DE CLERCQ : 06 07 90 73 40



CARITAS, UNE FONDATION LUTTANT CONTRE L'EXCLUSION ET LA PAUVRETÉ

Nous sommes à votre écoute et pouvons vous aider :
rendez-vous à notre permanence
tous les mardis des semaines paires de 14 h à 16 h
à la Maison des Associations 4 rue de l'Église à Burnhaupt-Le-Bas
ou sur rendez-vous en nous contactant par téléphone au 06 87 27 52 84.



Voilà une saison qui est à marquer d'une pierre blanche, comme le Phénix nous renaissions de nos cendres avec cette volonté qui anime notre club de judo avec toujours la même maxime "envie, plaisir, partage".

Nous avons tous ensemble subi cette pandémie avec ses conséquences qui nous rappellent notre fragilité. Le tissu associatif est impacté de ce fléau, fermeture définitive de plusieurs clubs, perte de licenciés. Nous avons relevé le défi en gardant le contact avec nos adhérents, et dès que cela était possible de retrouver notre dojo en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires imposées du moment. Je tenais tout particulièrement à remercier Monsieur Le Maire et l'ensemble des élus de leurs soutiens.

La fin de saison à un goût d'inachevé, mais fort de notre devise "envie, plaisir, partage" nous avons organisé le samedi 3 juillet 2021, une chasse au trésor dans la forêt communale. Cette manifestation a fait le bonheur de l'ensemble de nos jeunes accompagnés de leurs parents. Une initiative aujourd'hui payante avec une reprise de nos différentes activités avec plus de 90 licenciés. La preuve est faite, le sport est un vecteur générationnel, qui nous rassemble, et un élément moteur pour notre commune. La vigilance reste de mise avec les mesures sanitaires en vigueur pour que notre avenir soit à la hauteur de nos espérances et que le code moral de notre discipline soit le fil conducteur de l'ensemble de nos adhérents.

Toute cette dynamique, qu'elle soit sportive ou culturelle, demande un investissement pas seulement du moment, mais également dans le temps. Merci aux bénévoles qui nous accompagnent toute l'année durant les manifestations extra sportives et qui ont contribué à la réussite de cette chasse aux trésors. "Cultiver le passé, enfanter l'avenir, tel est notre présent."

Daniel PAJAK
Président du Judo Club d'Aspach-Le-Bas



Pour toutes informations,
contactez Frank SIMON, vice-président
et enseignant au 06 72 31 30 97

L'ASEP a été créé en 2004 sous l'impulsion d'Aspachois férus d'environnement et de bien-être.

Son rôle est de sensibiliser les villageois aux thèmes touchant à l'environnement et la conservation de la qualité de vie dans notre village et alentours. Cela se passe par un dialogue et échange permanent avec les élus.

L'ASEP est également engagée au niveau des voisins vigilants. Ce dispositif dont le référent principal est M Gilles PERRIER est composé de plusieurs membres issus de différents quartiers du village. À ce jour, l'association se compose de 17 membres.

La journée Haut-Rhin propre est programmée pour le 02 avril 2022,
rendez-vous pour 8h45 sur le parking de la mairie.





Le Football Club d'Aspach-Le-Bas souhaite remercier les exposants ainsi que les chineurs mais surtout les habitants d'Aspach-Le-Bas.

Grâce à tous et au temps très clément, le marché aux puces annuelle a été un véritable succès malgré les restrictions sanitaires. L'ambiance et la bonne humeur étaient accompagnées du soleil ce qui nous a permis d'étirer ce moment de convivialité encore après la fermeture officiel du marché.

Le FCAB essaye de mettre cette convivialité ainsi que la bonne humeur en avant afin que notre village puisse passer plus de tel moment.

À très vite pour d'autres moments chaleureux.



BODY-FITNESS

L'association BODY-FITNESS Aspach-Le-Bas anciennement Lady-Gym existe depuis 1998 et n'a jamais cessé son activité (sauf pendant le confinement Covid de 2020).

Tous les lundis soirs, des exercices de renforcement musculaire, abdominaux, cardio, stretching nous sont prodigués par des professeurs de sport diplômés d'État, toujours dans une très bonne ambiance.

Contact :
Béatrice BOHN : 06 33 33 17 00
Mail : beajl.bohn@gmail.com



A.P.A.N.A.

Association de pêche
et d'activités nautique
Aspach-Le-Bas



A.P.A.N.A.

Pour la saison 2021, l'association compte 235 membres.

Notre enduro de 72h de pêche non stop no-kill s'est très bien déroulé pas moins de 2 tonnes 300 de carpes ont été prises et relâchées avec précaution. 12 équipes de 2 pêcheurs se sont disputées les 3 premières places. La bonne humeur était de mise ainsi que la présence de notre marraine, représentante communale Francine GROSS qui nous a remis le traditionnel panier garni sponsorisé par la mairie.

Le prochain enduro de 72 h aura lieu du 27 au 30 mai 2022.

D'autres activités pourront se faire si les mesures sanitaires vont dans le bon sens. **Tous les membres sont conviés à la journée de travail le 14 mai 2022.**

Cotisations :

- Nouveaux membres adultes : 95 €
- Enfants moins de 16 ans : **Gratuit** (avec autorisation parentale)

- Membres adultes : 80 €
- Permis journalier : 10 €

CHASSE

Depuis la nuit des temps, l'être humain a toujours chassé ou pêché, ce qui lui permettait de se nourrir essentiellement et de se développer intellectuellement par l'instinct de chasse grandissant et de plus en plus sophistiqué, ce qui lui a permis de survivre face aux prédateurs d'alors.

De nos temps, la chasse est devenue, outre une passion, un élément essentiel de la régulation de la faune sauvage. Cette activité, contrairement à ce que quelques détracteurs laissent entendre est d'une nécessité réelle. Nos chasseurs ne sont pas là pour faire des "journées de boucherie" comme certains le prétendent. Ils sont là pour veiller à l'équilibre faune et flore que ce soit en plaine comme en montagne.

Ces actions de prélèvement de gibiers doivent répondre à un plan de chasse annuel validé et suivi par les services de la Préfecture. Des quotas sont ainsi fixés, avec des minima et maxima à respecter, cela est valable pour le petit comme le grand gibier.

En cas de nécessité, faisant suite à une prolifération d'un gibier (sanglier par exemple), les prélèvements sont revus à la hausse par les services de l'État dans un nouveau plan de chasse. L'objectif demandé doit être atteint. Si un chasseur n'arrive pas au quota imposé, il s'expose à une amende de 1500 euros par type de gibier.

Cela se rajoute, entre autre, l'indemnisation des dégâts aux cultures qui sont du ressort des chasseurs, de leurs associations et fédérations.

En 2021, pour le seul département du Haut-Rhin, ces dégâts se sont élevés à 2 millions d'euros à rembourser aux agriculteurs victimes.

Le nombre de sangliers tiré en 2021 dans notre département est supérieur à 12 000 bêtes et n'a pas suffi pour enrayer de manière satisfaisante leur prolifération.

Alors, que l'on soit pour ou contre, que l'on aime ou que l'on n'aime pas les actions de chasse, cela ne donne le droit à aucun utilisateur de la forêt ou de la plaine, que l'on soit à pied ou en VTT, d'agresser verbalement les chasseurs, de jeter les panneaux "chasse en cours" (cela s'est vu dans notre forêt). Ces espaces de nature sont à partager en bonne intelligence entre tous et doit se faire dans le respect sans faille de l'autre. Il est impératif de respecter les consignes de sécurité et d'éviter les secteurs où la chasse a lieu.

Je ne peux que vous encourager à discuter positivement, à demander des renseignements aux chasseurs qui se feront un plaisir de vous expliquer leurs actions.

J'en profite pour vous rappeler que lors de vos promenades avec vos amis canidés qu'ils doivent être tenus en laisse et que d'avril à fin juin (période de reproduction des animaux), la divagation d'un chien est passible d'une amende.

LES ÉQUIPES EN TÊTE DU CLASSEMENT SONT :



Vincent HOFFARTH
& Éric KIEFFER
avec 407,400 kg



Patrick RAPAILLE
& Julien ROHE
avec 423,400 kg



Didier BLOT
& Franck BLOT
avec 312,500 kg

4ÈME

Frederic ERNY & Lionel ETTER
avec 260,900 kg

LISTE DES ASSOCIATIONS



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Président : Marc DEIBER • 42 rue de Thann • Aspach-le-Bas • Tél. 06 32 47 02 86



SAPEURS POMPIERS

Président : Frédéric GORET • Chef de Corps • 3 rue du Panorama • Aspach-le-Bas



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Jean-Claude BITSCH • 24 rue de la Station • Aspach-le-Bas • Tél. 06 06 46 96 96



ANIM'ASPACH-LE-BAS

Présidente : Chantal LUKOMSKI • 1 rue des Pierres • Aspach-le-Bas • Tél. 06 02 38 81 87



APANA
Association de Pêche et d'Activités
Nautique Aspach-Le-Bas

A.P.A.N.A.

Président : Pierre ERNY • 14 rue de la Petite Doller • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 77 87



F.C.A.B.

Président : Jacques MARTIN • 41a rue de Belfort • Aspach-le-Bas • Tél. 06 60 93 91 60



A.S.E.P.

Président : Émile DANGEL • 55 rue de Thann • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 73 21



CHORALE SAINTE CÉCILE

Président : Marc FREY • 8 rue de Temple • Aspach / Michelbach • Tél. 06 13 44 12 35



CLUB DE L'AMITIÉ 3^{ÈME} ÂGE

Président : Maurice RUEFF • 62 rue de Belfort • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 70 95



CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente : Ginette ARNOLD • 28 rue de la Libération • Aspach-le-Bas • Tél. 06 78 07 15 68



BODY FITNESS

Présidente : Béatrice BOHN • 19 rue Malakoff • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 77 64



MOTO CLUB DES AMAZONES

Présidente : Muriel DIETEMANN • 38 rue de Belfort • Aspach-le-Bas



UNC - UNC/AFN

Président : Marius WALCZAK • 11 rue de la Petite Doller • Aspach-le-Bas • Tél. 06 06 94 31 96



JUDO CLUB ASPACH-LE-BAS

Président : Daniel PAJAK • 1 chemin Kleiner Semmpfad • Colmar

Vice-président : Franck SIMON • 15 rue de la Forêt • Aspach-le-Bas • Tél. 06 72 31 30 97



MUSICIENS

Président : Jean-Pierre GRANDEMANGE • 5 rue des Tilleuls • Aspach-le-Bas • Tél. 03 89 48 79 92



LES GAZELLES - APALIB GYM SÉNIORS

Responsable : Marie-Thérèse GERRER • 1 rue des Prés • Aspach-le-Bas • Tél. 06 33 97 82 57



FIT'N'FUN

Présidente : Katia CRAINICH-PROVIN

Vice-présidente : Angela KILKA • 21a rue du Calvaire • Aspach-le-Bas • Tél. 06 59 38 21 91

2^{ÈME} CLASSE DE MATERNELLE MICHELBAACH

Le RPI a réalisé avec la participation financière des 3 communes, des travaux de rénovation pour l'ouverture d'une 2^{ème} classe de maternelle à Michelbach.

Les travaux ont abouti en septembre 2021 au bout de 3 mois de chantier. La classe a pu ouvrir ses portes juste pour la rentrée 2021.

À l'origine du projet, l'architecte Mr HURTH. Les matériaux qu'il a utilisés sont ceux de l'existant, afin de ne pas dénaturer le bâtiment actuel. À l'intérieur des locaux, on y retrouve des couleurs vives, des aménagements et rangements appréciés par le personnel. Et en termes d'innovation, le dortoir n'étant pas pourvu de fenêtres, une toile lumineuse avec un joli chat a été installée pour le plus grand confort de nos chérubins !



ÉCOLE - RPI

École de la citoyenneté (2021).

Les écoliers du RPI de la Petite Doller participent tout au long de l'année à des projets axés sur la citoyenneté et la solidarité.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont préparé des cartes de vœux (dessins et textes) qu'ils ont envoyées aux personnes âgées des villages. Nos aînés étaient très touchés par cette belle initiative.

Ils ont aussi confectionné des décorations de Noël sur le thème de l'arbre (thème qui les accompagne tout au long de l'année scolaire) pour décorer la classe, les sapins du village et pour en emporter chez eux.

Ils ont également organisé une collecte de denrées alimentaires et d'hygiène pour les Resto du Cœur de Thann. Ce projet a été initié par la classe de CM1 de Marie-Ange LESENECAL sur l'idée des délégués de classe.

Toute l'année une collecte de bouchons est réalisée et remise à l'association des Chiens Guides de Cernay.



Au printemps l'école d'Aspach-Le-Bas a participé à l'opération Haut-Rhin propre.



FABRICATION ET VENTE DE MINI-CARAVANES



Un hébergement mobile et insolite qui se tracte comme une petite remorque et qui vous permettra une immersion totale en pleine nature.

Modèle "Liberty Home Luxe" équipée d'une magnifique cuisine en chêne comprenant plaque 2 feux + évier (réservoir d'eau de 40 litres), glacière à compression de 40 litres et grâce à son panneau solaire entièrement autonome.

Nombreux accessoires que vous trouverez en visitant notre site internet.

Dans l'espace de couchage, une chambre confortable pour deux personnes avec un matelas de 140 x 190. Il offre également un espace avec de multitude de rangements plus ou moins spacieux.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, sans engagement, pour construire ensemble votre projet !



liberty.minicaravane@gmail.com

www.libertyminicaravane.com

ACCOMPAGNEMENT EN HYPNOSE

Je m'appelle Anne FISCHER et le domaine de l'inconscient et ses nombreux mystères m'ont toujours intéressée.

Tellement de comportements, de sentiments, de mal-être peuvent trouver leur origine dans l'inconscient. J'ai eu l'opportunité d'être en contact avec le domaine de l'hypnose d'accompagnement thérapeutique et j'ai pu me rendre compte de tous les bienfaits liés à cette méthode. Grâce à un état naturel que nous traversons quotidiennement, amplifié en état d'hypnose, il est possible d'améliorer sa vie, de dépasser ses limites, d'être enfin soi-même. Et c'est ce qui m'a donné envie, à mon tour d'accompagner les autres.

Dans quels cas l'accompagnement en hypnose peut-il aider ?

L'accompagnement en hypnose peut vous aider, si vous souhaitez mieux gérer une émotion, dépasser certaines barrières, certaines difficultés, faire évoluer un comportement, un automatisme. L'accompagnement en hypnose peut être envisagé en cas de troubles du sommeil, de gestion du poids, de volonté de stopper le tabac, de vaincre ses peurs, ses angoisses, d'améliorer sa confiance en soi, pour la préparation à un examen... Le domaine d'action de l'hypnose est très vaste et peut être efficace dans le cas de "blocages" au niveau du mental.

Comment se déroule l'accompagnement ?

L'accompagnement est personnalisé et adapté suivant chaque personne, en respectant le rythme, les besoins et l'histoire de chacun. Il est dans l'optique d'une démarche brève (de 2 à 5 séances). L'accompagnement va permettre à la personne d'accéder à toutes ses ressources internes, surtout celles inconscientes difficilement accessibles habituellement, pour lui permettre de mettre en place ses propres solutions.



Vous pouvez me contacter pour prendre rendez-vous ou pour avoir plus d'informations au :
07 57 44 28 24
anne.fischer.hypnose@gmail.com

Adresse du cabinet :
10 Rue Malakoff
Aspach-Le-Bas

KEDECORS

Vous souhaitez rafraîchir votre habitat, apporter une nouvelle ambiance à votre intérieur ?

Peinture / décoration intérieure et extérieure
Révêtements muraux / Pose sols

Alors n'hésitez pas à me contacter pour vous aider à vous projeter et vous donner des idées.

Frédéric ERNY - 06 25 95 29 84

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Diplômée de l'académie de Strasbourg depuis 2016.

J'exerce en cabinet libéral depuis 2018 sur Rixheim et depuis septembre 2021 à la suite de Séverine CARON au cabinet d'Aspach-Le-Bas. J'anime également des ateliers culinaires sur le thème de la cuisine diététique à l'Espace 110 d'Illzach. En tant que professionnelle de santé spécialisée en nutrition ma mission est autant préventive que curative.

À l'inverse de ce que disent les médias, notre profession ne propose pas de formule uniforme valable pour tout un chacun. Chaque personne est différente suite à ses expériences de vie, son appétit ainsi que par son état de santé : c'est pourquoi chacun a le droit d'avoir une alimentation définie pour lui et bien conforme à ses besoins.

Lors de la consultation, nous dialoguons pour bâtir l'alimentation qui vous convient, correspond à votre mode de vie et qui contribuera ainsi à vous garder en forme de façon durable. Pour cela, je commence par vous écouter, puis je procède à la compréhension de vos attentes ainsi que de vos goûts. Je vous propose ensuite des suggestions alimentaires et des astuces selon votre personnalité. Nous examinons vos objectifs. Ensuite, nous planifions en commun un jeu de règles de nutrition pour les réaliser. Je mets également à votre disposition des outils tels que des menus et des recettes pour vous épauler au mieux dans votre parcours.

Je vous reçois à
Aspach-Le-Bas
au 10 rue Malakoff

sur rendez-vous le mardi et le jeudi entre 9h et 20h ainsi que 2 samedis matin par mois.

La prise de rendez-vous peut se faire sur **doctolib.fr** ou par téléphone au **06 81 35 18 64**.



O'SALON

Un mini salon convivial, pour un moment rien que pour vous au 5 rue de la Station - Aspach-Le-Bas. Uniquement sur rendez-vous par sms ou téléphone au 06 13 10 34 94.

Horaires

Lundi : 14h - 18h

Mardi et jeudi : 9h - 18h

Vendredi : 9h - 20h

Samedi : 9h - 12h

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

Un trio Alsacien invité au défilé du 14 juillet en Tribune Présidentielle.

La Fédération Nationale des Anciens de Missions Extérieures – Opérations Extérieures (FNAME-OPEX) se veut être une liaison entre les militaires reconvertis dans la vie civile.

L'esprit des opérations extérieures, et plus globalement de défense, ne s'arrête pas au simple fait de porter l'uniforme, mais s'anime tout au long de la vie, à travers ses convictions. La fédération n'est pas seulement un regroupement de combattants, mais se veut être aussi un organisme défendant les valeurs des opérations extérieures et les hommes qui les servent. Elle regroupe aussi des membres du Corps Diplomatique, des Policiers, des CRS, en mission de sécurité dans les pays en période de guerre ou de crise et les orphelins.



Photo: L'Alsace/Margarete SCHERTZINGER

M Jacques KUZNIK
d'Aspach-Le-Bas,
Président Départemental de
FNAME-OPEX.

M David GROB
d'Oderen,
Vice-Président de FNAME-OPEX.

Maxime DINGLI
11 ans d'Aspach-Le-Bas
Représentant des Jeunes Faiseurs
de Paix.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Les élus de notre commune accompagnés des élus de Schweighouse se sont retrouvés pour le dépôt de gerbes et ont assisté ensemble à la messe à l'église de Schweighouse. Un hommage a été rendu à tous les morts pour la France. La cérémonie a été clôturée en interprétant "La Marseillaise".



PORTE-DRAPEAU

Antoine HARTMANN, fidèle porte-drapeau depuis de longues années de notre U.N.C. Aspach-Le-Bas/ Shweighouse a, le 30 juillet 2021, jour de ses 80 ans, rendu le drapeau au Président de l'U.N.C. M Marius WALCZAK qui l'a chaleureusement remercié et félicité pour son engagement sans faille et ses disponibilités pour rehausser de sa présence chaque cérémonie patriotique.

Le drapeau a depuis été confié par le Président à Henri SALM, qui a été formé par Antoine, afin de perpétuer la présence de notre drapeau lors des cérémonies à venir.



COMMÉMORATION DU 8 MAI



Stèle du souvenir au carrefour de la RD 34 entre Aspach-Michelbach et Guewenheim.



Hommage aux libérateurs du 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne (RVY).

C'est en comité restreint que les Maires d'Aspach-Michelbach, Aspach-Le-Bas, Guewenheim, Leimbach, Roderen et Bourbach-Le-Bas, communes libérées par le RVY, se sont retrouvés autour du monument érigé en honneur aux victimes et ont rendu hommage à leurs libérateurs. Était également présent M Antoine FABIAN Président de l'association pour le souvenir du RVY.



Le 7 novembre 2021 un petit groupe d'élus s'est déplacé dans l'Yonne pour rendre avec les représentants de l'amicale des anciens du 1^{er} RVY de Joigny un hommage à leurs libérateurs.



Mercredi 25 septembre la FNAME-OPEX a livré au RMT de Meyenheim 420 colis pour les soldats actuellement en mission, en présence du Président Départemental, M Jacques KUZNIK.



Un grand nombre de personnes s'est déplacé pour assister à "L'heure Musicale de l'Avent" du dimanche 5 décembre 2021 organisée par les 4 chorales de Schweighouse, Burnhaupt-Le-Haut, Aspach-Le-Haut / Michelbach et Aspach-Le-Bas.

Le pass sanitaire de chaque personne a été vérifié à l'entrée et le port du masque obligatoire.

Le chef de chœur Monsieur Laurent IMHOFF très dynamique et très professionnel a su créer la magie de Noël avec ses choristes grâce à son programme musical très bien conçu pour l'occasion. Malgré le port du masque, les voix ont magnifiquement résonnées dans le chœur de notre église pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Une quête a été réalisée au profit de l'association "L'Ordre de Malte" de l'antenne de Mulhouse. Depuis sa création en 1927, l'Ordre de Malte France évolue autour de quatre piliers majeurs pour venir en aide aux plus fragiles : accueillir, secourir, soigner, accompagner.

À la fin du concert, les personnes ont pu se réchauffer avec le traditionnel vin chaud offert par la chorale et accompagné d'excellents Manalas fabriqués pour l'occasion par Marie-Rose, le tout servi sur le parvis de l'église mesure sanitaire oblige.

Merci à tous nos choristes pour cette belle prestation.

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Bénévolat - Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez apporter vos compétences au service de l'Église, le Conseil de Fabrique recherche une personne pour garantir l'ouverture et la fermeture hebdomadaire du bâtiment.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter :
Ginette ARNOLD au 06 78 07 15 68



La communauté de commune offre chaque année un sapin aux 16 communes de son territoire qui retrouve leur place sur le marché de Noël de Thann.

Cette année la couleur retenue était bleu nuit, argent ou or.

La commission Fête et Cérémonie s'est réunie plusieurs fois afin de confectionner les décors sur différentes grandeur de boules rondes et disques plats au couleur bleu nuit et argent.

La gestion de la dépense a été métrisée en utilisant du matériel de récupération.



Mise en place des décorations à Thann.

REPAS DE NOËL DE NOS AÎNÉS

Aspach-Le-Bas a été l'une des premières communes à organiser le repas des aînés, échappant ainsi à la vague d'annulation de ce type de manifestations dans la plupart des autres municipalités.

À l'invitation de la mairie, une cinquantaine d'aînés de la commune ont fêté Noël à l'Espace Joséphine avec la dégustation d'un repas de fête préparé par la maison Edel de Cernay.

Dans un décor bleu et argent aux couleurs de Noël du Pays de Thann, les participants ont été accueillis avec les mesures sanitaires qui s'imposaient par le Maire Maurice LEMBLÉ, les adjoints, Marius WALCZAK, Francine GROSS et Jean-Michel DE MATTEIS. En présence de M le Curé Joseph GOEPFERT et du doyen de la salle, Albin BETTER, 99 ans.

Le service à table a été assuré par les conseillers municipaux et leurs conjoints.

Au menu des convives, une assiette nordique et de la poitrine de veau farcie avec les accompagnements et douceurs de circonstance.

Les aînés, invités par la commune mais qui n'ont pas participé à cette rencontre, se verront remettre un petit colis à leur domicile.

Texte Alsace *Alfred Mura*



Les préparatifs de la décoration



Et voilà la mise en place



Des auto-tests ont été effectués sur l'ensemble de l'équipe communal et les conjoints pour assurer la sécurité sanitaire de nos aînés. Les masques et les gants (changés à chaque étape du repas) ont été portés pendant tout le service

REPAS DE NOËL DE NOS AÎNÉS



L'équipe municipale
et les conjoints
prêts pour le service



Une petite animation
avec les traditionnels
chants de Noël



Une belle journée qui
a permis aux aînés de
se retrouver dans une
ambiance très conviviale



Notre doyen du
village M Albin BETTER
99 ans
présent au repas
et en charmante
compagnie



ANNIVERSAIRE DE NOS AÎNÉS

Les anniversaires de nos aînés sont toujours des moments très sympathiques.
La municipalité a le plaisir de leur rendre visite et de leur offrir un panier garni.



MANIGOLD André 80 ans



GERRER Marie-Thérèse 80 ans



HARTMANN Antoine 80 ans



BAUER Irène 80 ans



DANGEL Émile 80 ans



HARTMANN Marie-Rose 80 ans



HERR Christian 80 ans



PALLAORO Maria 80 ans



STEINER Lucie 80 ans



WOLFF Paulette 80 ans



SCHLOSSER Germaine 90 ans



FLIGITER Robert 90 ans



SAVIO Andrée 94 ans
Doyenne du village



BETTER Albin 99 ans
Doyen du village

N'oubliez pas de signaler vos noces d'or à la mairie.
L'inscription n'est pas automatique.

Contact :
Francine GROSS 07 71 87 39 28

*Félicitations à nos couples
pour avoir traversé toutes ces
années ensemble !*



NOCES D'OR
Marie-Reine & Antoine GUR



NOCES D'OR
Eva & Claude FAWER



NOCES D'OR
Irène & Armand BUCHER



NOCES DE DIAMANT
Marie-Rose & Antoine HARTMANN



NOCES D'OR
Anne-Marie & Christian HERR



ANNIVERSAIRE 2022 - AÎNÉS

100 ans	M. BETTER	Albin	06/07/1922
95 ans	M ^{me} SAVIO	Andrée	30/08/1927
93 ans	M. HANNAUER	Louis	10/03/1929
92 ans	M ^{me} HUG	Jeanne	02/07/1930
"	M ^{me} SCHWEBELEN	Marie-Anne	22/10/1930
91 ans	M. FLIGITER	Robert	07/02/1931
"	M ^{me} SCHLOSSER	Germaine	18/02/1931
"	M ^{me} HANNAUER	Marie-Yvonne	24/05/1931
90 ans	M. ZOBLER	Marcel	13/05/1932
89 ans	M ^{me} SCHILLIG	Laure	06/03/1933
"	M ^{me} KRUST	Marianne	14/07/1933
"	M. RUEFF	Maurice	10/09/1933
88 ans	M. WOLF	Léon	23/02/1934
"	M ^{me} GREISING	Monique	15/05/1934
"	M ^{me} MENY	Suzanne	09/08/1934
"	M ^{me} WOLF		
87 ans	née HERMANN	Monique	29/01/1935
"	M. WOLF	Bernard	20/10/1935
"	M ^{me} RUEFF	Monique	17/11/1935
"	M ^{me} DE CLERCQ	Monique	21/11/1935
"	M ^{me} MORGEN	Marie-Thérèse	27/11/1935
86 ans	M. FIMBEL	François	30/07/1936
85 ans	M ^{me} ZOBLER	Ida	01/05/1937
84 ans	M ^{me} FLIGITER	Germaine	04/03/1938
"	M ^{me} SCHEBATH	Hélène	18/04/1938
"	M ^{me} SESTER	Marie-Thérèse	28/05/1938
"	M. BIREAUD	Jean	30/07/1938
83 ans	M. COUCHOT	Michel	17/02/1939
"	M ^{me} GASSER	Joséphine	28/02/1939
"	M. LIERMANN	Joseph	30/03/1939
"	M. STEINER	Joseph	10/05/1939
"	M ^{me} CAGNI	Nicole	17/08/1939
"	M. LARQUE	Philippe	06/12/1939
82 ans	M ^{me} SUTTER	Marie-Rose	06/04/1940
"	M ^{me} MANIGOLD	Mariette	20/05/1940
"	M ^{me} BOEGLIN	Marthe	04/12/1940
"	M ^{me} SILBERNAGEL	Odile	30/12/1940
81 ans	M. MANIGOLD	André	26/03/1941
"	M ^{me} GERRER	Marie-Thérèse	28/03/1941
"	M ^{me} BAUER	Irène	12/06/1941
"	M ^{me} WINTENBERGER	Marie	01/07/1941
"	M ^{me} HARTMANN	Marie-Rose	02/09/1941
"	M ^{me} PALLAORO	Maria	11/10/1941
"	M. DANGEL	Émile	30/10/1941
"	M ^{me} WOLFF	Paulette	10/11/1941
"	M ^{me} STEINER	Lucie	08/12/1941
"	M. HERR	Christian	23/12/1941
80 ans	M ^{me} LOGIE	Thérèse	04/01/1942
"	M. SCHAFFNER	Eugène	23/03/1942
"	M. CAGNI	Fernand	01/04/1942
"	M ^{me} MULLER	Anni	22/08/1942
"	M ^{me} MARTIN	Nicole	21/09/1942
"	M ^{me} WOLF		
"	née GASSER	Monique	05/12/1942



BIENVENUE AUX
NOUVEAUX HABITANTS

Julie NOBEL-THOMAS Jonathan & Julie BRIGHT	2 rue de la station 18 rue de la station
Christophe & Carine PHAN Arnaud & Véronique BUFFLER	11 rue des noyers 51 rue de Thann
Jérémy & Alison MARQUES ALVES Freddy GUEHERY & Sandra NATTER	1 rue des prés 4 rue du charme
Louis & Sylvie BERTHELIER Raphaël BINDLER & Julie PETRINI	41 rue de Belfort 18 rue de Thann
Mickaël & Samia JEANNELLE Didier & Martine REINERT	15 rue de la station 10 rue des noyers
Adrien GUIDARELLI & Élodie KNECHT Julia RINGENBACH	1 rue de Schweighouse 2 rue de la libération
Stella SCHIEBER Khalilou & Élisabeth DIALLO	3 rue de Thann 7 rue du charme
Jean-Michel BITSCH & Valérie MIDOT Gérome & Anaïs TSCHULL	10 rue de la libération 2 rue des tilleuls
Jérôme & Mylène SCHAFFHAUSER Ahmed LECHAAB & Élodie GREISING	14 rue de la libération 2 rue du charme
Julie MEAZZA José FERNANDES RIBEIRO	6 rue de Thann 2 rue de la libération
Barbara MARTY Sabrina BOHL	11 rue de Thann 13 rue de la libération
Kathia NATTER	13 rue Malakoff

N'oubliez pas de signaler votre arrivée ou votre départ à la mairie. L'inscription n'est pas automatique.

FÉLICITATION
AUX JEUNES MARIÉS

- DEIBER Bernard & RIETHMULLER Liliane 28/08/2021
- MARQUES ALVES Jérémy & SCHMITT Alison 11/09/2021
- THOMAS Frédéric & SANDALINAS Delphine 15/12/2021

NOUS PENSONS
TOUJOURS À EUX...

- Bernard SCHLOSSER
parti le 19/01/2021 à Colmar à l'âge de 92 ans
- Léonie SCHUFFENECKER née SCHAFFNER
partie le 20/01/2021 à Masevaux à l'âge de 97 ans
- Élise BITSCH née WOLF
partie le 12/04/2021 à Mulhouse à l'âge de 84 ans
- Émile BRENDLE
parti le 22/04/2021 à Thann à l'âge de 80 ans
- Gino GUISTI
parti le 06/06/2021 à Mulhouse à l'âge de 70 ans
- Stéphane CAGNI
parti le 09/08/2021 à Wattwiller à l'âge de 42 ans
- Edmond GREISING
parti le 14/10/2021 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 84 ans
- Lina FIMBEL née VIVONA
partie le 10/12/2021 à Mulhouse à l'âge de 84 ans
- Marie-Thérèse SCHRUFFENEGGER née SCHUMACHER
partie le 29/12/2021 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 93 ans
- Henri BOEGLIN
parti le 30/12/2021 à Aspach-Le-Bas à l'âge de 84 ans

BIENVENUE
AUX NOUVEAUX NÉS

-  **Aéris, Flora PELOSO**
née le 17/02/2021 à Mulhouse
de Pascal PELOSO & Cindy RIEB
-  **Léonie, Odile, Marie-Claude LEBRUN**
née le 02/05/2021 à Mulhouse
de Clément LEBRUN & Myriam HOUILLON
-  **Nathan PAPIRER**
né le 15/05/2021 à Colmar
de Jérémy PAPIRER & Delphine WURGE
-  **Amine LECHAAB**
né le 26/05/2021 à Mulhouse
de Ahmed LECHAAB & Élodie GREISING
-  **Nsima MBARGA NDJOCK**
née le 09/07/2021 à Mulhouse
de Patrick MBARKA NDJOCK & Nathalie WINLING
-  **Paulin, Ferdinand, Gustave JACQUOT WENTZ**
né le 29/07/2021 à Mulhouse
de Nicolas WENTZ & Priscilla JACQUOT
-  **Andréa, Domenica, Annick BOHN**
née le 27/08/2021 à Mulhouse
de Matthieu-Pierre BOHN & Laura STEMPEL
-  **Théo SIMON**
né le 18/10/2021 à Mulhouse
de Thomas SIMON & Aurélie VONARX
-  **Calie BOTEKO HOLTZ**
née le 22/11/2021 à Mulhouse
de Alain BOTEKO & Anne-Xavière HOLTZ
-  **Jean, Michel LEDUC**
né le 08/12/2021 à Mulhouse
De Joël LEDUC & Caroline FEDERSPIEL

NUMÉROS UTILES

• Mairie

19 rue de Thann • Tél. 03 89 48 70 16

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi 8h-12h.

Mardi 8h-12h et 14h-18h. Vendredi 8h-12h et 13h-16h.

Maire : M. LEMBLE Maurice

Secrétaire Général : M. WUHLIN Claude

• Agence Postale Mairie

Tél. 03 89 48 70 16

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi 8h-12h. Jeudi 7h30-12h.

Mardi 7h30-12h et 14h-18h.

• Syndicat Scolaire de la Petite Doller

Siège social : 2 place de Rochetoirin • Tél. 03 89 48 97 11

Aspach-Michelbach

Présidente : Mme DEL TATTO Annie

Périscolaire : 03 89 48 97 11

• RPI de la Petite Doller

Directeur : M. Bernard KEMPF

École élémentaire : 3 rue de la Station • Tél. 09 67 29 78 30

École maternelle : 6a rue de la Station • Tél. 03 89 48 96 33

• Presbytère à Burnhaupt-le-Haut

M. Le Curé : Joseph GOEPFERT

Tél. : 03 89 48 70 26 • 06 36 79 69 60

On peut laisser un message dans la boîte aux lettres du presbytère de Burnhaupt-le-Haut

• Syndicat d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller

Siège social : Mairie de Burnhaupt-Le-Haut • Tél. 03 89 48 70 58

Président : M. HIRTH André

Service administratif : Tél. 03 89 48 70 58

N° urgence : 0810 851 851

• Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Vallée de la Doller

Siège social : 15 rue de Thann • 68116 Guewenheim

Tél. 03 89 82 59 57

Président : M. JENNY François

• Communauté de Communes de Thann-Cernay

Siège social : 3a rue de l'Industrie • Cernay

Tél. 03 89 75 47 72.

Président : M. HORNY François

Premier vice-président : M. SORDI Michel

• Médecin

Docteur BINDLER Gilles • 6 rue de la Forêt

Tél. 03 89 48 71 02

• Cabinet Infirmiers

10 Rue Malakoff

Tél. 03 89 48 79 35 • Tél. 06 15 92 62 30

• Cabinet Kinésithérapeutes

30 rue de la Station • Tél. 03 89 55 14 13

• Brigade verte de Soultz

Tél. 03 89 74 84 04 - email : contact@brigade-verte.fr

• Gendarmerie de Masevaux

34 rue du Lieutenant-Colonel GAMBIEZ • 68290 MASEVAUX

Tél. : 03 89 82 40 39

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence,

24H/24 et 7 j/7,

vous pouvez être mis en relation avec un opérateur de la gendarmerie (17 ou 112)

INFORMATIONS

FIBRE

Contact Service Clients pour les administrés

Pour les administrés clients du réseau fibre : ils doivent systématiquement contacter le service clients de leur opérateur. C'est ce dernier qui interviendra auprès de Rosace si nécessaire.

Pour les administrés qui ne sont pas encore clients du réseau fibre et qui souhaitent contacter Rosace :

par le formulaire de contact sur :

<https://www.rosace-fibre.fr/contact>

Ou par téléphone au **03 68 67 00 00**.

DÉCHÈTERIE À ASPACH-LE-HAUT

Horaires d'été de avril à septembre :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

Horaires d'hiver de octobre à mars :

du lundi au samedi, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h au 03 89 75 29 05

Les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de transport peuvent demander le ramassage des ordures encombrantes.

Prière de téléphoner au n° VERT : 03 89 75 74 66.

Pour s'informer du passage et indiquer votre adresse

LA POSTE

La Poste Agence Communale est un lieu mis à disposition par la mairie pour assurer les services essentiels de la Poste au sein de la commune.

Services postaux proposés:

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés.
- Affranchissement de colis et de lettres.
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier Chronopost.
- Service de réexpédition du courrier.

Services financiers proposés :

- Retrait d'espèces sur un compte courant postal, sur Postépargne ou sur un livret d'épargne dans la limite de 500 euros par semaine.
- Libre-accès au site de la Banque Postale pour consultation de son compte.
- Vente de produits et services des partenaires de la Poste.

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers